

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-WHITTON

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR NICOLE DOMINGUE, DIRECTRICE GÉNÉRALE/SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, QUE :

DÉROGATION MINEURE # 2021-02

Lors d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton, qui se tiendra le 7 juin 2021 à 19 h, le Conseil municipal aura à statuer sur la demande de dérogation mineure portant le numéro 2021-02.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

LOT NUMÉRO 3 546 514

NATURE ET EFFETS

La demande a pour but de permettre la construction d'un garage de 222 mètres carrés, au lieu de 100 mètres carrés, tel que décrit au règlement de zonage 2009-08, article 7.3.4.

Toute personne intéressée désirant se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure peut exceptionnellement transmettre ses questions/commentaires au conseil municipal d'ici la séance du conseil du 7 juin 2021, par les moyens suivants :

- Par courriel : dg@stececiledewhitton.qc.ca
- Par courrier : Mme Nicole Domingue
Municipalité Ste-Cécile-de-Whitton
4554, rue Principale
Ste-Cécile-de-Whitton QC G0Y 1J0

DONNÉ à Sainte-Cécile-de-Whitton ce vingt et unième jour du mois de mai deux mille vingt et un.

Directrice générale/secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée, Nicole Domingue, directrice générale/secrétaire-trésorière, résidant à Lambton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 9 h et 16 h, le vingt et unième jour du mois de mai 2021, à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau municipal et babillard municipal (village).

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce vingt et unième jour du mois de mai deux mille vingt et un.

Directrice générale/secrétaire-trésorière